



Comité Régional  
Nouvelle Aquitaine  
de Tir à l'Arc  
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes



# COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE LA VIENNE



## Compte-rendu

Assemblée Générale du 27 janvier 2017

### **Lieu :**

Mairie de Lençloître 86

### **Clubs présents :**

Châtellerault, Chauvigny, Jaunay Clan, Lençloître, Loudun, Lusignan, Poitiers, Saint Benoit, Smarves, Vouneuil-sur-Vienne

### **Absent :**

Lathus

## **I. Compte-rendu de l'assemblée générale 2016**

Aucune remarque n'est faite, le PV de l'AG 2016 est voté à l'unanimité.

## **II. Rapport moral de le Présidente**

Nathalie remercie Lencloître de nous accueillir pour cette AG du CD ainsi que tous les clubs représentés ce jour. Seul le club de Lathus n'est pas présent. Elle indique que le nombre de licenciés l'année dernière était en progression, mais qu'il a diminué de 11% cette année. Elle déclare que toutes les actions habituelles seront reconduites cette année (Yearling, Challenge de la Vienne, Caravane des sports...) et souligne l'importance de la Caravane des sports en tant que « vitrine » pour le tir à l'arc. Elle félicite les nouveaux arbitres et E1 fraîchement diplômés.

## **III. Rapport d'activités**

Alexandre poursuit et commence par remercier l'ensemble des bénévoles présents lors des manifestations. Sans eux, aucune action ne serait possible. Il fait ensuite la lecture de son rapport pour passer en revue l'année qui vient de s'écouler.

La liste des actions ayant eu lieu durant l'année sont passées en revue. Le Challenge est toujours un gros succès. Il est rappelé que la prochaine édition aura lieu à Loudun le 19 février 2017. Au Yearling 7 clubs étaient représentés. Il est suggéré de faire un tir en club préliminaire pour apprendre le comptage des points aux archers.

D'autres actions ont eu lieu tout au long de l'année comme les GED ou la formation continue des cadres.

Quelques statistiques de fréquentation du site internet sont présentées.

Chiffres et évolutions des effectifs des clubs.

## **IV. Rapport des commissions**

### **➤ Commission parcours**

Nature : la discipline se porte mal, il n'y a pas assez de monde : résultat pas de CD dans cette discipline !

3D : à contrario, cette discipline est en progression. Il est rappelé que de nouveaux règlements ont été mis en place depuis septembre 2016, et que les CO sont les bienvenus.

Campagne : est aussi en pleine progression.

Il serait bien d'accompagner les jeunes dans ces parcours, sans tirer, pour leur faire découvrir ces différentes disciplines.

Lors de la journée découverte organisée par le club de Poitiers, peu de clubs du 86 étaient représentés !

### **➤ Commission des records**

Il est noté la difficile récupération des informations auprès des clubs et demandé à chaque

club de nommer une personne chargée de faire remonter les records à la commission.

### ➤ **Commission arbitrale**

Plus trop de nécessité car chaque département à un arbitre référent qui est le relais du responsable de secteur (ancienne ligue) et du PCRA Nlle Aquitaine – (Jean-Pierre Echouard pour la Vienne)

### ➤ **Commission matériel**

Il est souligné que certains clubs ne participent pas à la remontée des informations.

Les feux et les housses sont en mauvais état. (Environ 15 ans de vie déjà)

Yann espère que plus de clubs joueront le jeu concernant le suivi du matériel et sa localisation. (double fiche à remplir et scanner au CD dès mouvements du matos entre les clubs)

### ➤ **Communication**

Quelle suite donner à la Gazette ? Pour 2017 le souhait est de continuer, celle de Loudun arrive ! Ensuite, quels contenus adopter ? Afin d'aider à son renouvellement les idées sont les bienvenues ! Réactions : restent Smarves, Vouneuil et Saint-Benoit.

## **V. Mot du CTD : Vincent Faugeroux**

GED : rappel de ce que c'est : définition des objectifs et suivi 1 fois par mois d'octobre à juin aux seings des clubs. Cela concerne 6 à 7 clubs.

FCDC : 10 ans que nous le faisons. Objectif : proroger le cadre actif des E1/E2....sur les 26 cadres, 21 ont participé et 20 ont fait les 6h nécessaires à leur renouvellement.

## **VI. Bilan financier**

Notre trésorier présente les comptes passés du comité départemental.

Les comptes ont été vérifiés par Dominique Charlot qui a donné quitus à ce résultat.

Les comptes à la fin de l'année. Nous avons sur le compte courant : 15945,59€ et sur le livret : 3779,09 € soit un total de 19724,68 €.

Nous avons un résultat de : 506 €.

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
<b>60-Achat</b>	<b>383</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>952</b>
Achats non stockés de matières et de fournitures	0	Vente de marchandises	352
Fournitures non stockables ( eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	600
Fourniture d'entretien et de petit équipement	383		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>826</b>	<b>74- Subventions d exploitation</b>	<b>3800</b>
Sous traitance générale	433	Etat: CNDS	1700
Assurance	393		
Divers	0	Département(s):	2100
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>1322</b>		
Publicité, publication	1312	subvention communauté de communes et agglomération	0
Déplacements, missions	0		
Frais postaux et de télécommunications	0	Organismes sociaux (à détailler):	0
Services bancaires, autres	10		
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>0</b>	Autres recettes (précisez)	0
Rémunération des personnels	0		
Charges sociales	0	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>7442</b>
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>9157</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11688</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>12194</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11688</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>12194</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>506</b>		

Le vote de ce compte de résultats a été approuvé à l'unanimité.

Pour les JPE, mise en avant de la part importante des bénévoles !

Brigitte soulève le chiffre du poste assurance particulièrement élevé.

## **VII. Élection des vérificateurs aux comptes**

Elisabeth Coric et Jean-Marc Merlière sont élus en tant que vérificateurs aux comptes.

## VIII. Vote des cotisations/budget prévisionnel

Cotisations : aucun changement. Voté à l'unanimité

CHARGES	MONTANT(euros)	PRODUITS	MONTANT(euros)
<b>60-Achat</b>	<b>400</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>1025</b>
Achats d'études et de prestations de services	0	Prestation de services	0
Achats non stockés de matières et de fournitures	0	Vente de marchandises	425
Fournitures non stockables ( eau, énergie)	0	Produits des activités annexes	600
Fourniture d'entretien et de petit équipement	400		
Autres fournitures	0		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>830</b>	<b>74- Subventions d exploitation</b>	<b>3800</b>
Sous traitance générale	430	Etat: CNDS	1700
Assurance	400		
Divers	0	Département(s):	2100
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>1510</b>		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	Commune(s):	0
Publicité, publication	1500	subvention communauté de communes et agglomération	0
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>0</b>	Autres recettes (précisez)	0
Rémunération des personnels	0		
Charges sociales	0	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>7115</b>
Autres charges de personnel	0	Dont cotisations	0
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>9200</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11940</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>11940</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11940</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>11940</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>0</b>		

Ce budget prévisionnel a été voté à l'unanimité.

Note : on ne connaît pas la part ligue.

- Représentants du comité à l'AG de ligue et FFTA (pas de prise en charge des frais) voté à l'unanimité

Nathalie Monin

➤ CDOS :

Monin Nathalie se présente au comité directeur du CDOS.

## o **IX. Election des membres du comité directeur**

➤ Voté à main levée à l'unanimité

Le nouveau comité se réunit afin d'élire le bureau :

Présidente : Monin Nathalie (7 voix pour)

Vice-Président : Moron Yann (7 voix pour)

Secrétaire : Potier Sandra (7 voix pour)

Secrétaire-adjoint : Hugot Hugues (7 voix pour)

Trésorier : Marchand Mickael (7 voix pour)

Trésorier-adjoint : Barataud Corentin (7 voix pour)

Membre : Charaudeau Fabrice (7 voix pour)

## • **X. Questions diverses**

- -Quelles actions met en place le CD pour les Concours jeunes, peu d'inscrits? *Les concours jeunes n'étant plus une obligation, c'est à chaque club de définir sa propre politique par rapport aux jeunes. Pas trop de réponse à cette question.....la nouvelle commission jeune pourra se pencher sur ce point.*

- -Comment peut-on faire pour la diffusion des mandats et en retour les inscriptions? *Les mandats qui sont adressés à la présidente sont en général diffusés sur le site du CD86 et les envoyer à la nouvelle ligue pour diffusion sur le site.*

- -Les fiches de suivi des matériels ne se font pas, pourquoi? Bonne question. *C'est un vrai problème qu'il va falloir résoudre, sous peine de n'avoir plus de matériel à mettre à disposition des clubs.*

- -Quelles actions met en place le CD pour la bonne tenue du matériel? *Pour l'instant nous faisons confiance aux clubs pour prendre soin du matériel...mais cela n'est pas toujours le cas donc étude de mise en place de caution ou....*

- -Peut-on avoir la position du CD sur le dernier rapport de la ligue où il est indiqué qu'une redevance pourrait être appliquée sur les inscriptions lors des concours pour

rembourser les arbitres. *La redevance était déjà appliquée sur la ligue Poitou-Charentes. Cela ne devrait pas changer mais pour l'instant pas encore d'information à ce sujet.*

- -Pourquoi le club de Lusignan n'a pas de suivi de formation des entraîneurs depuis la saison dernière ? *Vincent répond que c'est à priori un problème d'emploi du temps entre lui et les archers concernés. A voir pour régler ce problème au plus vite.*
- Pour Loudun, merci d'adresser les mails à l'adresse du club et pas seulement à celle d'Erik.
- Les prochains championnats départementaux salle se feront obligatoirement sur trispots pour les qualificatifs (sauf BB) et finales. C'est déjà le cas sauf erreurs faites à Châtellerault.
- Questions d'organisation sur le challenge 86
- Label : Mickaël rappelle qu'il est à la disposition des clubs
- Envoi des comptes-rendus des clubs obligatoire au CD86 ainsi qu'au Comité Régional
- Invitation aux AG/ remise de label de la présidente ou de son représentant
- Toujours en recherche de locaux pour stocker le matériel du CD pour libérer le local de Chauvigny.

L'assemblée se termine aux alentours de 21h30. Les personnes présentes sont conviées à l'apéritif suivi d'un dîner convivial.

*Fait à Lençloître, le 27 janvier 2017*

*La Présidente,*



*Nathalie Monin*

*La secrétaire générale,*



*Sandra Potier*